

<https://www.snetap-fsu.fr/Concours-CPE-PCEA-PCEA-Session-2024.html>



Concours CPE/PCEA/PCEA

Session 2024

- Métiers - Enseignant.e du Secondaire - Non titulaires, actualités -

Date de mise en ligne : mardi 26 septembre 2023

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Toutes les informations concernant les ouvertures de concours Session 2024

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Nds Concours 2024

Inscriptions :

Les inscriptions s'effectueront par internet sur le site : <https://www.concours.agriculture.gouv.fr>

- du 29 septembre 2023 au 30 octobre 2023 à minuit (heure de Paris) pour les concours externes
- du 9 novembre 2023 au 11 décembre 2023 à minuit (heure de Paris) pour les concours internes.

La date limite de téléversement des pièces justificatives est fixée au 18 décembre 2023 pour les concours internes.

Calendrier :

- Pour les concours externes,

les épreuves écrites d'admissibilité se dérouleront les 9 et 10 janvier 2024

Les épreuves orales d'admission se dérouleront à partir du 3 avril 2024.

- Pour les concours internes,

La date limite de téléversement des dossiers ([RAEP](#)) est fixée au 18 décembre 2023, dernier délai.

L'évaluation des dossiers de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle pour l'admissibilité se déroulera à partir du 15 janvier 2024.

L'épreuve orale d'admission se déroulera à partir du 11 mars 2024.

Nombre de places offertes :

[PCEA](#)

Concours Externe, 31 places

- CAPESA
section langue vivante (anglais) : 10 places ;
section documentation : 8 places ;
section biologie écologie : 6 places.
- CAPETA
section sciences et techniques agronomiques :
option A : productions animales : 7 places.
Internes, 17 places

Concours Interne, 17 places

- CAPESA
section langue vivante (anglais) : 5 places ;
section documentation : 4 places ;
- CAPETA
section sciences et techniques agronomiques :
option A : productions animales : 5 places ;
section production spécialisée :
option A : aquaculture : 3 places.

PLPA

Concours Externe, 45 places

- Groupe 1 :
Section lettres - histoire géographie : 14 places.
- Groupe 2 :
Section éducation socioculturelle : 4 places ;
Section sciences économiques et sociales et gestion :
- option A : sciences économiques et gestion de l'entreprise : 8 places.
- Groupe 3 :
Section technologies informatique et multimédia : 6 places ;
Section sciences et techniques des agroéquipements et des équipements des aménagements hydrauliques :
- option : agroéquipements : 6 places ;
- Section enseignement maritime :
section navigation et technique du navire : 2 places ;
section mécanique navale : 3 places ;
section électrotechnique et électronique maritimes : 2 places.

Concours Interne, 24 places

- Groupe 1 :
Section lettres - histoire géographie : 6 places.
- Groupe 2 :
Section éducation socioculturelle : 4 places.
- Groupe 3 :
Section technologies informatique et multimédia : 4 places ;
Section sciences et techniques des agroéquipements et des équipements des aménagements hydrauliques :
- option : agroéquipements : 10 places.

CPE

Concours externe : 6 places

Concours interne : 3 places.

Les textes officiels

- [Pour les PCEA :](#)
- [Pour les PLPA :](#)
- [Pour les CPE](#)